

Ville d'Avrillé – 49240
Séance du conseil municipal du 15 juin 2018

**DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°2
BUDGET ANNEXE MULTIACCUEIL**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 14 décembre 2017 approuvant le budget primitif.

Caroline HOUSSIN SALVETAT expose :

Des modifications de crédits sont rendues nécessaires afin de répondre soit à des obligations légales, soit à de nouveaux besoins.

Je vous propose de retrouver sur le tableau joint les écritures concernées.

Considérant la présentation faite en commission Finances et économie le 11 juin 2018,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la proposition d'effectuer des modifications de crédits.
- **AUTORISE** les modifications de crédits exposées en annexe jointe.

Adopté à l'unanimité

Extrait certifié conforme,
Avrillé, le 15 juin 2018
Le Maire,

Pour le Maire et par délégation
Caroline HOUSSIN-SALVETAT
Adjointe au maire

Chargée des Finances, de l'Économie et aux Solidarités



**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
COMMUNE D'AVRILLE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit, le vendredi 15 Juin, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à l'hôtel de ville en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de Marc LAFFINEUR, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Annie DARSONVAL, Caroline HOUSSIN-SALVETAT, Philippe HOULGARD, Laurent PRÉTROT, Bénédicte ANTIER, Adjointes.

Mesdames et Messieurs Philippe BOLO, Alix CRÉZÉ, Alain DELETRE, Claude CAILLARD, Jean-François DUPIC, Jules TRIONDEAU, Emmanuelle CROCHEMORE, Ludovic BOULEAU, Dian RUTTEN, Cécile HÉRISSON, Patrick GRISILLON, Annick PICAULT, Pierrette MANNO, Johann DANTANT, Roger Gautier, Chantal LE RAY DEMAURE, Jean-Paul XHAARD, Catherine JAMIL, Martine LEMAIRE, Dominique DREULLE **Conseillers Municipaux.**

Secrétaire de Séance : Ludovic BOULEAU

Pouvoirs

Éric BRETAULT avait donné pouvoir à Philippe HOULGARD
Augustin VANBREMEERSCH avait donné pouvoir à Annie DARSONVAL
Karen GALLOP-HUMEAU avait donné pouvoir à Dian RUTTEN
Jules TRIBONDEAU avait donné pouvoir à Alain DELETRE à partir de 20h09 –
(délibération 2018-61)
Danielle MORAIN avait donné pouvoir à Annick PICAULT
Gérard ROUSSEAU avait donné pouvoir à Roger GAUTIER
Réjane MARIE avait donné pouvoir à Laurent PRÉTROT
Blandine ADAMCZUK-ALLARD avait donné pouvoir à Catherine JAMIL

NOTE DE SYNTHÈSE

Budget annexe MULTIACCUEIL

Décision modificative de crédits n°2 (DMC) – Année 2018

La section de fonctionnement est équilibrée à 115 €.

Il s'agit d'ajuster les charges exceptionnelles afin d'intégrer des pénalités de régularisation des charges URSSAF (115 €). Cette écriture est compensée par un ajustement des recettes de subvention CAF d'un même montant.